

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

UNE MESURE TEMPORAIRE QUI FAIT GAGNER UNE ANNÉE À CERTAINES ENTREPRISES ET CERTAINS TRAVAILLEURS EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE MAIS QUI NE RÈGLE PAS LE PROBLÈME DE FOND

Abitibi-Témiscamingue, le 13 mars 2026 – Les chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue et la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) accueillent positivement le sursis d'un an annoncé par le gouvernement fédéral pour certains travailleurs étrangers temporaires, mais soulignent que le problème de fond n'est pas réglé : les travailleurs non admissibles au PSTQ n'en bénéficieront pas et les assouplissements au PTET excluent de nombreuses régions.

« En Abitibi-Témiscamingue, nos entreprises vivent une pression immense liée au manque de main-d'œuvre, et les travailleurs étrangers temporaires jouent un rôle essentiel pour maintenir nos activités économiques. Le sursis d'un an annoncé aujourd'hui offre un répit, mais il ne règle en rien l'incertitude qui plane sur nos organisations et sur les travailleurs eux-mêmes. Notre région a besoin de mesures stables, prévisibles et adaptées à sa réalité, afin que nos entreprises puissent planifier leur croissance et que les travailleurs puissent s'y projeter durablement », affirme Sébastien Richard, représentant des chambres de commerce de l'Abitibi Témiscamingue.

« Nous demandons au gouvernement fédéral d'agir depuis les restrictions au PTET imposées unilatéralement à l'automne 2024. L'annonce d'aujourd'hui arrive très tard et est limitée dans son ampleur, mais elle témoigne d'une prise de conscience qui est bienvenue. En revanche, ce que dont les entreprises et les travailleurs ont besoin, c'est de la prévisibilité, et un sursis d'une année seulement ne leur offre pas cela. Dans un an, on va revivre la même crise: tous les travailleurs non sélectionnés au PSTQ feront face à la même échéance qu'aujourd'hui. En excluant des assouplissements au PTET la plupart des grandes villes du Québec, on fragilise encore plus les entreprises qui s'y trouvent », a affirmé Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

Les Chambres de commerces de l'Abitibi-Témiscamingue et la FCCQ réitèrent que, pour régler le problème de fond, il est nécessaire pour le gouvernement fédéral de prolonger les permis de tous les travailleurs étrangers actuellement en emploi au Québec tant et aussi longtemps qu'ils seront nécessaires pour nos entreprises. Le Québec fait face à 1,3 millions de postes qui vont devenir vacants en 10 ans, nous avons besoin des travailleurs étrangers pour les combler et permettre à nos entreprises de réaliser leurs projets de développement.

Le gouvernement du Québec, de son côté, doit hausser les seuils d'immigration permanente et revenir à un programme d'immigration prévisible comme l'était le Programme de l'expérience québécoise (PEQ).

La prolongation des permis de travail par le fédéral est une demande de la région et de la FCCQ qui correspond à un besoin criant de la part des entreprises. Limiter cette prolongation aux seuls travailleurs admissibles au nouveau PSTQ, dont les règles sont à la fois variables et restrictives, et ce pour une seule année, réduit considérablement la portée de ce gain.

À propos de la Coalition régionale en immigration

Créée à l'hiver 2025, la Coalition régionale en immigration de l'Abitibi-Témiscamingue est née d'une mobilisation collective face aux récentes restrictions gouvernementales en matière d'immigration. Chapeauté par les cinq Chambres de commerce régionales, elle rassemble des acteurs clés du développement socioéconomique (entreprises, municipalités, éducation, emploi, services sociaux et santé, milieux communautaires et culturels). Le comité vise à défendre les intérêts de la région et de ses résidents issus de l'immigration, tout en revendiquant une approche équitable et durable de la régionalisation. Il agit comme porte-voix politique pour préserver l'attractivité, l'accueil et l'enracinement qui font la force de l'Abitibi-Témiscamingue.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 120 chambres de commerce et près de 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.